



SAINT-DIDIER SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

CHARTRE DU JEUNE CONSEILLER MUNICIPAL

En tant que Conseiller Municipal des Jeunes, je m'engage pendant mon mandat à :

- ▶ M'investir dans les projets initiés par le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) et les réaliser jusqu'à leur terme,
- ▶ Représenter les jeunes de la commune, écouter leurs demandes et leurs préoccupations,
- ▶ Développer les relations inter-générationnelles,
- ▶ Assister aux réunions de ma commission, ainsi qu'aux séances plénières,
- ▶ Respecter et suivre les décisions prises à la majorité des voix,
- ▶ Assister aux cérémonies commémoratives de la commune,
- ▶ Être tolérant, accepter que les autres aient des opinions différentes des miennes,
- ▶ Être honnête, respectueux, ne formuler aucune injure, n'exercer ni chantage ni intimidation,
- ▶ Être attentif, défendre mes idées dans une attitude citoyenne et responsable,
- ▶ Être respectueux des valeurs de la République française.

Date : / /

Signature du candidat

Signature des représentants légaux